

RÈGLES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE 2024-2025

ANNEXE 3 : RELATIVE AU COLLECTIF BEACH ROWING SPRINT (SPRINT DE PLAGE)

Principes de sélection pour la constitution des équipages de l'Équipe de France 2025 en vue des Championnats d'Europe et du Monde de Beach Rowing Sprint (BRS)

Remarque

En fonction des performances réalisées et du contexte international, la FFA se réserve le droit de réviser sa liste de compétitions de référence au plus tard en avril 2025.

Contexte

Ces exigences pour la sélection du collectif BRS constituent une annexe aux règles de sélection de l'équipe de France 2024/2025 et apportent des précisions supplémentaires sur les épreuves que les rameurs, rameuses et barreurs doivent accomplir pour être sélectionnés pour les compétitions de références suivantes :

- **A confirmer - European Beach Sprints 2025** (Manavat en Turquie du 8 au 12 octobre 2025) dans les épreuves seniors et U19
- **World Rowing Beach Sprints Finals 2025 WRBSF** (Rio-de-Janeiro au Brésil du 22 au 25 octobre 2025) dans les épreuves seniors et U19

L'objectif premier est de sélectionner les équipages ayant la capacité d'atteindre le Final 8 des WRBSF 2025. Si le niveau de performance est suffisant le groupe sera élargi pour constituer un quatre de couple mixte afin d'obtenir une médaille.

Concernant les U19, il s'agira de sélectionner des athlètes U19 capable de se hisser dans le Final 8.

Afin d'être sélectionnés, les athlètes devront accomplir les épreuves stipulées ci-dessous, sauf s'il existe des circonstances exceptionnelles (telles que définies dans les règles de sélection) empêchant leur réalisation. Dans ce cas, la FFA doit être informée de la raison spécifique conformément aux règles de sélection.

Pour la catégorie Senior

- Les performances réalisées sur les tests de 500 mètres et 2000 mètres ergométriques de l'évaluation fédérale.
- Les performances réalisées en solo lors des championnats de France 2025 de Beach Rowing Sprint
- Les observations de l'encadrement technique pendant les stages d'entraînements.

A l'issue de ces épreuves l'encadrement technique sélectionnera un collectif qui participera aux premières épreuves de sélection nationales qui auront lieu à La-Seyne-sur-Mer du 13 au 15 juin 2025.

Un second regroupement afin de réaliser une deuxième épreuve de sélection nationale aura lieu à La-Seyne-sur-Mer du 2 au 3 août 2025. Il permettra de finaliser la sélection des athlètes qui participeront aux épreuves internationales de références.

Cas spécifique des barreurs :

Une à deux barreaux/Un à deux barreaux maximum seront sélectionnés sur proposition de la DTN à partir des observations réalisées sur le Championnat de France d'endurance ou des informations de terrain des entraîneurs (vitesse de course à pied et compétences de navigation), du poids de l'athlète et de ses disponibilités pour participer aux WRBSF2025 et d'un retour des rameurs en stage.

Pour la catégorie U19

- Les performances réalisées sur les tests de 500 mètres et 2000 mètres ergométriques de l'évaluation fédérale.
- Les performances réalisées en solo lors des championnats de France 2025 de Beach Rowing Sprint

A l'issue de ces épreuves l'encadrement technique sélectionnera un collectif qui participera, aux épreuves de sélection nationales qui auront lieu à La-Seyne-sur-Mer du 13 au 14 septembre 2025

Règles de sélection en Équipe de France d'Enduro des Championnats d'Europe Mer 2025

La sélection de deux CW1x, deux CM1x et deux CMix2x qui composeront l'équipe de France lors des épreuves d'enduro des Championnats d'Europe Mer 2025 s'appuiera sur les résultats obtenus lors des Championnats de France d'enduro 2025.

Listes des épreuves interdites aux athlètes sélectionnés en Équipes de France de Beach Rowing

- Championnat d'Europe d'aviron de mer dans les épreuves d'endurance.
- Championnat de France senior Bateaux longs du 11 au 12 octobre 2025.

Prise en charge

Pour toutes les catégories, la participation au Championnat de France de BRS est à la charge des clubs et des participants, ainsi que la régates de sélection U19 au Lazaret à La-Seyne-sur-Mer.

- **Senior**

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des stages organisés par la Direction Technique Nationale, ainsi que pour la participation aux épreuves du Championnat d'Europe Beach Rowing Sprints 2025 le cas échéant, et des Championnats du Monde de Beach Rowing 2025 sont pris en charge par la FFA.

- **U19**

Une participation financière de 250 euros par athlète sera facturée pour :

- Le stage de préparation pour les championnats du Monde U19 (dates et lieu à déterminer) ;
- Le Championnat du monde de Beach Rowing Sprint 2025.

Le reste étant à charge de la FFA.



Antonio MAUROGIOVANNI

Directeur des Équipes de France d'Aviron
Directeur Général



Sébastien VIEILLEDENT OLY

Directeur Technique National